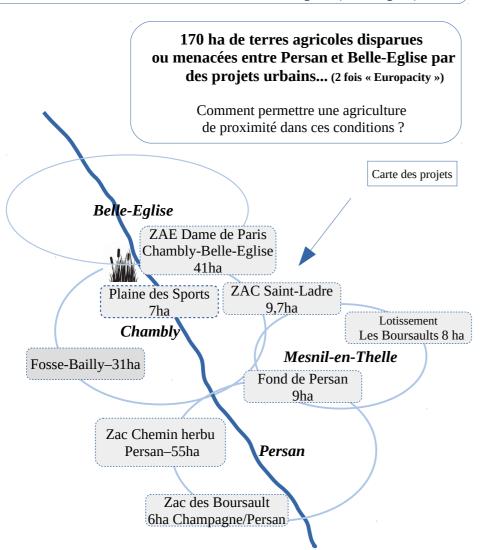
Des menaces sur notre territoire!

20 ha de zones humides disparues ou menacées...

- Marais de Chambly (Plaine des Sports)
- Plan d'eau de Mesnil-Saint-Martin / Ferme de Plantoignon (Belle-Eglise)



Plus d'informations sur https://framacarte.org/m/38896/

L' Association d'Aménagement de la Vallée de l'Esches (AAVE)

Réchauffement C0² des zones humides

Chute de la biodiversité

Récul des

Urbanisation incohérente!

Ces questions se posent dans nos villes et villages!





L'**AAVE** agit pour le respect de l'environnement sur notre territoire.

Association AAVE. 3, rue des Ecoles 60540 Belle-Eglise Tel : 06 60 81 52 66 contact@vallee-esches.fr

L'AAVE (association loi 1901) existe depuis plus de 20 ans.

Elle œuvre pour la préservation de la nature et le respect de l'Environnement sur l'aire de la Vallée de l'Esches. Elle agit sur les communes du bassin versant de la rivière: Persan, Chambly, Belle Eglise, Bornel, Fosseuse, Esches, Méru, Lormaison, Amblainville, Anserville, Puiseux...

Elle milite aussi, depuis ses origines, pour la création ou la préservation d'un sentier le long de la rivière. Des municipalités ont souscrit à cette action.

Quelques actions récentes...

- ➤ 15/04/2018 . Marche contre l'urbanisation du **Plan d'Eau du Mesnil-Saint-Martin et organisation d'une pétition** (+de1000 signatures).
- ➤ 14/04/2018. **Marche contre les exhaussements de terrain** sans permis d'aménager sur 3,5 ha de Zone Humide (Marais de Chambly).
- ➤ 12/12/2018. Participation au **Colloque "Naturalité**" de Senlis.
- ➤ 09/12/2018. **Ramassage des déchets** le long de l'Esches.
- ➤ 16/03/2019. **Rassemblement pour le Climat** à Chambly.
- > 07/2019. Le **Conseil d'État,** saisi en 01/2019, **donnera raison à l'AAVE,** reconnaissant que les travaux avaient été entamés **illégalement**!
- ➤ **12/10/2019. Conférence-débat** à Bornel. Élus et Citoyens invités ont échangé sur les enjeux environnementaux en vue des élections municipales.

Nos actions en cours et à venir...

Protéger 41 ha de Terres agricoles et espaces naturels menacés par un projet d'entrepôt entre Chambly et Belle-Eglise; empêcher l'accroissement de la pollution par l'arrivée de 600 poids lourds / jour dans notre environnement.

Veiller à la protection du Plan d'eau du Mesnil-Saint-Martin menacé par un projet hôtelier.

Demander aux élus actuels ou futurs...

1. de réduire les émissions de CO2

- isoler les bâtiments publics (école, gymnase...)
- développer les **pistes cyclable**s, le **transport collectif** vers les gares...
- 2. de protéger et développer l'agriculture de proximité ;
- 3. de f**avoriser l'alimentation biologique et de proximité** dans les restaurants-scolaires ;
- 4. de **protéger la ressource en eau** potable des pesticides.

Rejoignez nous! Soutenez-nous!

Association AAVE. contact@vallee-esches.fr

3, rue des Ecoles 60540 Belle-Eglise Tel: 06 60 81 52 66

Visitez nos sites: http://www.vallee-esches.fr
https://esches-environnement.frama.site

CHAMBLY et le Plan Local d'Urbanisme

PLU = orientations du développement urbain pour 10 ans.

Pour la Mairie le PLU est : « **Un développement urbain équilibré !**»

(Mon Journal n°79)

Or, le PLU prévoit!

une **population en hausse** de 1000 à 2000 habitants en 7 ans ; **650 à 750 nouveaux logements en 10 ans.**

I. **Une densification de l'espace urbain**. Ce serait une bonne mesure si cela ne évitait de supprimer des espaces naturels ou agricoles, et si les 12 projets ne supprimaient pas autant d'**espaces végétalisés.**

II. La création de nouveaux quartiers.

Fosse-Bailly et Saint-Ladre ⇒ **32 ha de Terres Agricoles détruites.**

III. Un **espace hôtelier...** au plan d'eau du Mesnil Saint-Martin qui entraînera la **destruction d'une zone humide d'au-moins 7 ha.**

IV. Des zones d'activités économiques (ZAE).

- Sente de l'Hôtel Dieu, **10 ha** de terres supprimées.
- *La Dame de Paris (commun à Belle-Eglise)* **41 ha** de terres supprimées. Un projet géant d'entrepôts, aberrant, au milieu des champs, qui apportera 600 camions par jour sur nos routes.

Développer l'activité économique est nécessaire si cela correspond aux besoins du bassin d'emplois, profite au territoire, respecte l'environnement.

Toutes les données sont issues des documents de l'Enquête publique.

Conséquences!

- **57 ha de terres agricoles ou zones humides disparues à** Chambly : la France perd son autonomie alimentaire.
- Aucune mesure pour favoriser réellement **l'agriculture** biologique ou de proximité.
- Régression des surfaces absorbant le CO².
- Menaces:
 - o sur **l'EAU** déjà un problème à Chambly (nitrates...),
 - o sur la FAUNE et la FLORE, donc sur la biodiversité.
- **Trafic routier** en augmentation \Rightarrow **pollution** et **CO**²en hausse.
- Effets sur la santé...

C'est l'**AUTORITE ENVIRONNEMENTALE** des Hauts-de-France (MRAE) qui souligne dans son rapport* les risques pour :

- la consommation d'espace,
- la protection du paysage,
- les milieux naturels,
- les incidences sur les sites Natura 2000,
- la ressource en eau
- la protection des zones humides.

Ce PLU est contraire au respect de l'Environnement et à sa restauration.

Exprimez-vous en participant à l'Enquête Publique.

Voir sur le site de la Ville : http://www.ville-chambly.fr

Association AAVE. 3, rue des Ecoles 60540 Belle-Eglise

Tel : 06 60 81 52 66 <u>contact@vallee-esches.fr</u>

^{*} Vous pouvez consulter le document complet sur le site : http://www.vallee-esches.fr/